



RAPPORT INTRODUCTIF D'ALAIN VRIGNAUD AU CONGRES DE LA CGT EDUC'ACTION VERSAILLES A MARLY LE ROI LES 15 ET 16 NOVEMBRE 2007



Chers camarades,

Tout d'abord merci au sden 78, qui nous permet de tenir le congrès dans le cadre de l'INJEP, un cadre agréable, dans de bonnes conditions matérielles. Evidemment je ne parle pas des conditions d'accès particulièrement difficiles ce matin. Mais nous ne pouvons pas en vouloir à Roger Combarel, le secrétaire général du sden, qui n'y'est pour rien dans le déclenchement de la grève reconductible.

Il y a 4 ans c'était la tempête de neige dans l'Essonne. Aujourd'hui c'est peut-être une tempête sociale ... pour des syndicalistes nous n'allons pas nous en plaindre.

Merci d'avoir fourni l'effort important pour arriver à Marly. La participation sera vraisemblablement moindre que celle du précédent congrès où nous étions près de 120 mais nous n'avions guère le choix. Le congrès devait se tenir. Après celui de Nanterre en mai 1999, celui de La Ville du Bois en janvier 2004, discuter de notre orientation syndicale, élire une nouvelle direction académique était maintenant nécessaire.

Deux jours pour débattre voilà ce que nous avons devant nous, deux jours pour échanger nos expériences, nos réflexions, deux jours pour nous regonfler et repartir avec plus de détermination dans nos salles des profs ou dans nos salles de maîtres. Nous en avons besoin.

Pour faire ce rapport je n'ai pas été désigné par tirage au sort parmi les deux cosecétaires du syndicat académique. Marie m'a gentiment laissé faire. Il faut dire que je vais avoir plaisir à me plier à cet exercice aujourd'hui car... c'est la dernière fois. Mais contrairement à ce que certaines mauvaises langues font courir comme bruit...Je ne pars pas en retraite !

Ces 4 années ont été riches de combats syndicaux, mêmes s'ils n'ont pas été toujours victorieux, nous devons en tirer collectivement les enseignements et nous fixer de nouveaux objectifs. Le rapport d'activité, qui est parvenu à tous les syndiqués en juin dans le journal académique, retrace les principaux éléments de cette période. Vous l'avez à nouveau parmi les documents qui vous ont été fournis.

A l'issue de ces deux jours, les délégués, mandatés par leur section syndicale, auront à élire une nouvelle direction académique. Elle devra être porteuse de nos débats, des décisions que nous allons voter. Celle élue il y a 4 ans rend compte aujourd'hui de son activité en intégrant ce qui lui semble être satisfaisant mais aussi ce qu'ont été nos limites, nos insuffisances. A vous de dire si l'orientation qu'elle a suivie a été celle que, majoritairement, nous avons décidée et que vous attendiez. Vous le ferez en vous prononçant par un vote par mandats sur le rapport d'activité.

Le Bureau académique devra sortir renforcé de ce congrès en intégrant les militantes et les militants qui ont été porteurs de l'activité de l'Uasen et des Sden dans leur diversité. Au cours des 4 années qui viennent de s'écouler nous avons vu émerger des nouveaux militants, des camarades plus jeunes, des femmes, certaines jeunes et femmes. Nous avons vu des collègues franchir le pas, se syndiquer, pour devenir peut-être un jour eux-mêmes des militants syndicaux. Si la CGT, notre union académique, attire de nouveaux collègues, c'est aussi le résultat de l'investissement constant que nous fournissons à l'IUFM depuis des années, c'est le fait d'une pratique syndicale qui doit laisser grande la place aux nouveaux venus. Les directions de sden, les Commissions Exécutives, ont commencé à intégrer ces camarades, nous devons le faire également au niveau académique.

L'académie de Versailles est la première académie de France. Sur 1% du territoire elle concentre 9% des effectifs scolarisés soit environ 1 200 000 élèves encadrés par 100 000 agents.

L'origine sociale de nos élèves est différente de ce que l'on peut constater au niveau national. D'après les données transmises à cette rentrée par le rectorat 45 % seraient d'origine

sociale plus favorisée, alors qu'elle n'est que de 34% au niveau national. Mais on constate en même temps un taux important d'enfants issus de milieux socioprofessionnels les plus défavorisés : 30 %. Notre organisation s'adresse donc à des personnels qui vivent des situations professionnelles différentes.

Vous pourrez retrouver dans le rapport qui sera à votre disposition quelques éléments statistiques que je veux rapidement relever.

Les élèves de l'académie se répartissent de la façon suivante : 556 000 dans les 3 278 écoles de l'enseignement public et 416 000 dans le second degré. Il y a aujourd'hui 73 lycées généraux, 72 LPO, 50 LP, 7 EREA et 416 collèges.

A la session de juin 2007 :

56 000 élèves ont obtenus le brevet (81 % de réussite)

27 000 un bac général (88 % de réussite)

11 500 un bac techno (79 % de réussite)

7 600 un bac pro (75 % de réussite)

Auxquels nous devons rajouter

6 500 pour le CAP (79 % des candidats)

14 000 pour le BEP (80 %)

Et 1 300 pour les mentions et autres brevets de techniciens...

A la rentrée 2007 les effectifs ne devaient (en prévision) que faiblement évolués, 500 élèves de plus dans le premier degré, 3000 élèves de moins en collège, 1000 de moins en lycée généraux mais 700 de plus en LP.

Vous mesurez l'importance de notre académie, nos responsabilités syndicales ne sont pas minces, aussi bien vis-à-vis de la qualité du service public d'éducation que nous revendiquons que de la défense des salariés que nous représentons.

Des éléments concernant la répartition des différents personnels de l'académie seront rappelés lors des débats de cet après midi dans le cadre de la préparation des élections paritaires. Vous les retrouvez dans le document synthétique des élections 2005.

Mary-Pierre, trésorière académique fera vendredi une analyse assez détaillée des 822 syndiqués, qui sont adhérents actifs ou retraités de l'un des 4 sden 78, 91, 92 et 95. Plus de 800 syndiqués ce n'est pas rien, mais au regard des 100 000 agents, on voit que là aussi on a de lourdes responsabilités.

Le 6è congrès de notre union académique n'a pas pour objet d'élaborer la totalité de nos revendications syndicales. Le document revendicatif adopté par les délégués du congrès national de l'Unsen-cgt en janvier 2002 à Lille est valide. Depuis nos repères revendicatifs ont été réactualisés lors des débats du Conseil National de l'Union, comme les résolutions du congrès national de Port Barcarès. Ce sont ces revendications que nous portons collectivement. Nous aurons d'ailleurs à rediscuter de notre orientation nationale en mai 2008 lors du prochain congrès de l'Unsen prévu à Saint Jean de Monts dans l'académie de Nantes. Mais ceci ne doit pas empêcher les délégués de discuter aujourd'hui de tel ou tel point si ceux-ci font débat, il n'y a évidemment aucun tabou.

Le sens profond de notre adhésion à la cgt, c'est celui d'une adhésion à une confédération syndicale interprofessionnelle. Une confédération qui doit assumer la défense intransigeante des salariés quelle que soit leur origine professionnelle. Salariés du privé comme salariés du Public, précaires ou en CDI, vacataires ou fonctionnaires. C'est une des grandes différences par rapport à d'autres organisations syndicales de notre secteur comme la FSU ou l'UNSA. Tenir ce congrès aujourd'hui alors que s'est engagée une épreuve de force entre les salariés de différents champs professionnels et le gouvernement est donc hautement symbolique.

Je ne développerai pas longuement l'analyse de la politique menée par ce gouvernement depuis sa mise en place en juin 2007. Le plus important est la discussion que nous aurons ensuite.

Nous le sentons tous la situation sociale est complexe et tendue, elle est ouverte, les choses peuvent bouger rapidement. Il est donc important que le maximum de camarades puisse s'exprimer pour donner leur sentiment. Je rappelle simplement les aspects les plus graves de cette politique. Vous avez, à votre disposition sur la table d'accueil, le rapport introductif fait par Maryse Dumas, secrétaire confédérale, le 24 octobre devant le CCN, l'organe de direction de la CGT, un rapport détaillé de cette situation.

Le rapport d'activité de notre union académique est loin d'être exhaustif, il retrace pour l'essentiel ce qu'a été la réalité de notre travail dans l'académie de Versailles depuis le précédent congrès, c'est-à-dire depuis près de 4 ans.

Pour se positionner correctement dans l'actualité il est important de voir d'où nous venons. Mais il faut aussi du temps pour l'analyse de la situation actuelle, pour discuter des échéances de lutte qui sont devant nous, le mieux est donc de se reporter à ce qui a été écrit. Juste 2 ou 3 repères pour se rafraîchir la mémoire.

Depuis 2004 nous avons connu des défaites : celle concernant l'adoption de la loi Fillon sur l'Ecole en février 2005 en est une, l'adoption en juin 2005 du Contrat Nouvelle Embauche (le CNE) aussi. Ce dernier a été l'objet de nombreux recours devant les prud'hommes et nous gardons l'espoir de le supprimer.

Nous n'avons pas réussi à empêcher le début de privatisation d'EDF GDF et la poursuite d'une manière générale des attaques contre les services publics. Depuis janvier 2006 c'est la mise en place effective de la décentralisation dans l'Education avec le transfert d'une partie des Tos vers les régions ou les départements : résultat de la bataille perdue de 2003 dont cette mesure était dérivée.

Perte de pouvoir d'achat, suppressions d'emploi massives dans la fonction publique nous avons les chiffres en tête et le passif avec le gouvernement est très lourd.

Mais il y a eu aussi quelques victoires : celle sur le CPE en avril 2006 est certainement la plus éclatante car porteuse des plus grands espoirs. Que de réconfort à voir ces dizaines de milliers d'étudiants engagés dans une grève reconductible votant l'occupation de leur université, de voir ces millions de manifestants dans la rue à l'appel des organisations syndicales et de la coordination nationale. Nous sommes arrivés à faire plier un Président de la République et son Premier Ministre pourtant arc-boutés sur leur majorité parlementaire.

Comment ne pas y penser aujourd'hui où de nouveau la jeunesse étudiante de ce pays n'entend pas se laisser faire ? Elle n'accepte pas la loi dite « autonomie des universités », (LRU : Libertés et Responsabilités des Universités pour les initiés) votée en pleine période de grandes vacances, loi qui renforce le pouvoir du président d'université et laisse grandes ouvertes les portes au financement privé, à celui des entreprises. Qui ne peut pas y voir une volonté de faire de certaines universités des facs d'élite, largement financées, avec des licences Michelin, Crédit Mutuel ou Coca Cola, et d'un autre côté des facs « poubelles » aux licences ou master sans réelles reconnaissances. Il n'y a qu'à regarder ce qui se fait du côté des universités américaines pour comprendre qu'autonomie n'est pas synonyme d'égalité de traitement.

Vous avez dans vos documents la déclaration de notre fédération, la FERC, sur les derniers développements de la mobilisation.

Il y a eu aussi 2005 et le refus en mai de l'adoption du traité européen qui prônait un libéralisme économique étranger à nos valeurs de solidarité. Cela a été un moment de débats importants dans la cgt, débats parfois difficiles, voir houleux, mais la démocratie a permis que nous pesions dans ce débat public en y apportant une approche syndicale, celle de l'ensemble de la CGT. Ce débat va d'ailleurs rebondir puisque Le Président de la République a décidé, vous le savez, de contourner le résultat du suffrage universel en choisissant la voie parlementaire pour l'adoption du nouveau traité.

53 % c'est le score qu'il a obtenu pour être élu à la présidence de la République. Une majorité UMP, c'est ce qui est sorti des urnes lors des dernières élections législatives, mais

pas avec le score escompté, la TVA sociale ayant fait irruption dans le débat entre les deux tours.

21 (sur 22) c'est le nombre de régions qui se sont données une majorité de gauche 1 an avant en 2006.

Les choses vont vite en politique.

Ceci dit, ne tergiversons pas : la victoire de Nicolas Sarkozy est pour nous militants cgt une défaite. Mais cela n'est en aucun cas une déroute. La forte inquiétude, voir pour certains, le découragement, qui a suivi cette période électorale est aujourd'hui en partie dissipée, le succès du 18 octobre y a contribué. Je dis en partie dissipée, cela veut dire qu'il nous faut continuer à expliquer la légitimité de notre démarche.

Nous ne sommes pas liés aux promesses électorales de quiconque. Nous sommes des salariés, nous sommes des militants syndicaux, nous nous battons pour faire avancer nos revendications comme nous avons toujours à le faire, quelque soit l'étiquette du président, du premier ministre, quelque soit la couleur du Conseil Régional.

L'opinion publique peut être très fluctuante. La majorité que l'actuel Président a réuni autour de son nom un soir d'élection présidentielle, sa majorité parlementaire ne lui donne pas les pleins pouvoirs. Bien d'autres se sont cassés les dents avant lui. Alors évidemment on n'est pas en 1995 où Chirac opérait un virage à 180 degrés entre sa campagne contre « la fracture sociale » et la politique d'un Juppé droit dans ses bottes. Mais n'est-ce pas un peu les mêmes qui ont cru dans les promesses de Chirac et celles et ceux qui ont pensé que Sarkozy pouvait être le super Zorro qu'il prétend être. Parmi ceux qui étaient en grève le 18 octobre, qui le sont aujourd'hui ou le seront le 20 novembre et après, une partie de ces salariés a voté pour lui.

Nous devons nous adresser largement à cette opinion pour démontrer que si Sarkozy fait, en ce qui concerne les régimes spéciaux de retraite, ce qu'il a dit qu'il ferait, ce n'est pas au nom de l'égalité ce n'est pas du « travailler plus pour gagner plus ». Non ce qu'il met en place c'est « Travailler plus longtemps, pour finalement gagner moins ! » Ce qu'il faut inlassablement redémontrer à nos collègues, à ceux qui ont aussi voté pour lui, c'est que la politique menée par le MEDEF, Sarkozy, Fillon c'est d'aligner par le bas tous les régimes de retraite, la protection sociale, nos salaires et d'aligner toujours par le haut les exonérations fiscales (15 milliards de cadeau fiscal pour les plus riches), les dividendes des actionnaires (un milliard par mois de bénéfice net après impôt pour les seuls actionnaires du groupe Total, aujourd'hui privatisé, on comprend pourquoi..), aligner par le haut leurs salaires de patron ; +80 % pour le PDG d'Air France en 2 ans, ou +140 % pour le Président de la république lui-même. Voilà ce que les salariés, les citoyens qui ont pu être en partie abusés commencent à réaliser. Les faits et gestes d'aujourd'hui sont plus forts que les habiletés d'un discours de campagne. Que voulez-vous, personne dans cette salle n'a comme ami un collègue s'appelant Bolloré, possédant un yacht pour aller passer quelques journées de RTT (d'abord on n'en a pas) et dont le patrimoine personnel est de 3 milliards d'euros. C'est un autre monde.

Et il faudrait accepter dans la joie la casse de tous les acquis sociaux au nom de l'égalité ! Non c'est décidément non ! Ce qu'il faut c'est une autre répartition des richesses. Les salariés, comme ils le font depuis que ce système économique existe, doivent se défendre, ils doivent se battre pour obtenir des salaires, des conditions de travail, des retraites (c'est-à-dire du salaire différé) plus corrects. Ce combat est incessant, il n'est pas près de s'arrêter, il n'est jamais perdu d'avance.

C'est la leçon qu'il faut tirer aujourd'hui de la victoire obtenue hier contre le CPE.

Qui pouvait prévoir fin janvier 2006 que les étudiants de Rennes étaient les premiers grévistes d'un mouvement d'une telle ampleur ? Personne. Qui pouvait prévoir que la grève d'octobre 1995 se poursuivrait dans les semaines suivantes par une grève prolongée et un mouvement social qui mettrait à mal Chirac et Juppé ? A certains moments nous sommes amenés à douter

de nos propres forces, alors il faut se souvenir que l'histoire n'est jamais écrite à l'avance. Rien n'est écrit des mois qui sont devant nous.

La politique de Sarkozy c'est une politique ultralibérale, profondément réactionnaire. Elle marque une nette accélération dans le processus de destruction des services publics, des acquis sociaux, du droit du travail. La droite et le MEDEF veulent aujourd'hui profiter de leur victoire électorale pour casser ce qui a été mis en place il y a près de 60 ans. Kessler l'ancien numéro 2 du patronat le revendique d'ailleurs très ouvertement « il faut mettre à bas ce qui a été mis en place par le Conseil National de la Résistance » Je pense évidemment au droit de grève (via le service minimum), à la Sécurité sociale, (franchises médicales), à la protection sociale d'une manière générale, au statut de la Fonction Publique (via les suppressions d'emploi de fonctionnaires et leur remplacement partiel par des contractuels licenciés sous CDI).

Je pense évidemment aussi à la retraite, à nos retraites (et donc aussi un peu à la mienne !), à la retraite de tous les salariés de ce pays. Des retraites qui fonctionnent sur le régime de la répartition, c'est-à-dire celui de la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle. C'est cela l'esprit de la Résistance au lendemain de la guerre. Si Sarkozy tente d'instrumentaliser l'histoire avec la lettre du jeune Guy Mocquet c'est pour mieux torpiller cet esprit de Résistance, Celui qui anime Florimond Guimard, cet enseignant des bouches du Rhône, poursuivi pour avoir tenté d'empêcher l'expulsion d'un parent d'élève. C'est cet esprit qui nous anime lorsque nous nous battons pour défendre la protection sociale solidaire, c'est-à-dire le droit à la santé pour tous, le droit à une retraite pleine (75 % du traitement) à 60 ans sur la base de 37,5 annuités, c'est-à-dire 2% par an et sans décote ! Ces retraites sont aujourd'hui très gravement menacées. Pour remplir l'objectif qu'il s'est fixé, la casse du système de retraite par répartition, le gouvernement doit d'abord s'attaquer aux retraites des salariés de la SNCF, de l'EDF, de la RATP. Pour cela il procède comme il l'a fait depuis 1993 avec Balladur. Diviser, émietter, pousser les salariés les uns contre les autres.

En 1993 rien que le privé, mais avec un échéancier très éloigné qui permet d'endormir les salariés partant prochainement en retraite car ils sont peu concernés. En 1995 il y a un os, cela se complique pour le gouvernement Juppé, la mobilisation sociale est là au rendez-vous. Mais après sa réélection Chirac remet le couvert. Raffarin et Juppé ont les coudées plus franches : la division privé public est en place, les salariés du privé commencent à être touchés de plein fouet par le train de mesures votées 10 ans plus tôt. Nous le savons l'application de la loi Fillon empêche de fait les salariés du Public de partir à la retraite à 60 ans à taux plein soit 75 % du traitement des 6 meilleurs mois. De même pour la loi Balladur en ce qui concerne les salariés du privé. C'est pourquoi nous demandons leur abrogation.

Aujourd'hui il nous faut refuser la division sur laquelle le gouvernement espère s'appuyer. Il faut construire ensemble la lutte qui impose que le progrès social ne se traduise pas par « Travailler beaucoup plus longtemps pour une retraite plus beaucoup plus petite ».

La question des retraites, sur laquelle nous reviendrons en atelier cet après-midi, n'est pas la seule à être au cœur de nos préoccupations il y a aussi, entre autre, le salaire et l'emploi.

Je n'ai pas besoin de développer très longuement sur les salaires, tout le monde a bien compris que le ministre de la Fonction Publique Eric Woerth n'a pas l'intention d'augmenter nos traitements en 2008. Le dessin humoristique de Faujour qui illustre les pochettes de ce congrès le dit bien « pas besoin d'un Grenelle de l'environnement pour constater que la fonte du pouvoir d'achat accélère le réchauffement du climat social » Le mieux que ce ministre puisse faire c'est payer un tiers des heures supplémentaires que les personnels de la Fonction publique hospitalière ont effectué.

On croit rêver, ce gouvernement se moque totalement de ses agents. Ces heures ont été effectuées, elles doivent être intégralement payées ; Elles ne correspondent en rien à une revalorisation salariale. Ce qu'il faut obtenir c'est le rattrapage immédiat pour tous les fonctionnaires de notre pouvoir d'achat qui a baissé de 6,5 % en 7 ans d'après l'indice INSEE.

Durant cette même période, le pouvoir d'achat des 3500 foyers les plus riches (ceux dont le revenu moyen annuel est de 1,88 million d'euros, c'est-à-dire 156 000 euros par mois...il y a déjà de quoi voir venir, cela fait plus de 100 fois le SMIC, même à 1500 euros net !) ce pouvoir d'achat a **progressé de plus de 42 %**.

Combien sommes-nous à connaître ces données ? Il ne faut pas compter sur les médias les plus puissants pour les faire circuler. Les patrons de ces grands groupes médiatico-financiers sont évidemment parmi ces 3500 foyers.

Ce n'est que justice de dire « Ce qu'il faut c'est l'augmentation de la valeur du point d'indice et une augmentation indiciaire correspondant à 300 euros pour tous. Ce que nous voulons c'est qu'aucun salarié du privé comme du public ne soit payé en dessous de 1500 euros ». Il y en a marre des cadeaux fiscaux pour les plus riches, il y en a marre des dividendes mirifiques pour les actionnaires (après éventuellement quelques délits d'initiés).

Et pour les précaires, pour nos collègues de l'Éduc en CDD ou en CDI, pour les assistants d'Éducation ou pour les CAE c'est encore pire. Aucun avancement d'échelon, aucune carrière, rien. Combien de temps faudra-t-il attendre pour que cette situation intolérable cesse ?

Le 24 octobre lors de l'audience intersyndicale que nous avons sollicité concernant les contractuels le rectorat n'était même pas en capacité de nous répondre à la question « combien de non-titulaires sont aujourd'hui au chômage, quand seront-ils indemnisés ? ». Ce que nous savons c'est qu'en plus des 281 MAGE il y a aujourd'hui 1198 contractuels dans l'académie dont 831 pour les seuls LP (Ils n'étaient que 728 l'an dernier). Parmi ces contractuels 243 sont en CDI. Ce CDI rappelons le encore une fois n'apporte aucune garantie d'emploi. Les collègues peuvent être licenciés pour raison économique. Le plus vicieux c'est que l'on peut même leur proposer un temps partiel, par exemple 6 heures de cours payé un tiers temps, et estimer que le rectorat respecte le CDI. En cas de refus de l'intéressé ce n'est pas un licenciement économique et le rectorat n'a pas à verser d'indemnité de licenciement. Lorsque l'on vous dit qu'il s'agit là d'une véritable escroquerie ce n'est pas exagéré. Le but final est de casser le statut d'enseignant fonctionnaire pour le remplacer par celui d'enseignant contractuel, corvéable et flexible à merci. Cela ne peut se faire du jour au lendemain mais au rythme de 11 200 suppressions d'emplois par an l'objectif est clairement posé. C'est comme cela qu'ils ont procédé à la Poste, c'est comme cela qu'ils espèrent mettre en cause nos statuts.

La journée de grève du mardi 20 novembre prend donc, au rappel de ces quelques éléments, toute sa signification. C'est le sens de l'appel intersyndical pour protester contre les suppressions des 11 200 postes dans l'Éducation Nationale, 23 000 dans toute la Fonction Publique. C'est aussi une grève indispensable pour exiger la revalorisation salariale immédiate qui nous est due.

Mais pour la CFDT, pour l'UNSA et peut-être aussi, dans une certaine mesure, pour la FSU, il y a un refus de faire converger ces luttes. C'est à mon avis une grave erreur. Ces luttes ne s'opposent pas, leurs spécificités n'empêchent en rien leur convergence. Il s'agit d'une seule politique comme je l'ai décrite tout à l'heure celle qui revient à ce que le patronat paie le moins cher possible la force de travail qu'il utilise. Que ce coût soit celui d'un salaire ou d'un salaire différé (retraite), celui de la protection sociale (sécu, chômage), ou celui des services publics. Comment ne pas voir que ce qui se décide aujourd'hui sur les retraites est décisif pour ce qui est programmé pour 2008 ? Il faut être aveugle pour ne pas le voir ou bien alors être en gros d'accord avec ce qui est proposé ... cela nous renvoie à l'attitude de la CFDT en 2003. C'est aussi autour de ces questions de stratégie syndicale que nous aurons à nous exprimer.

L'union académique a toujours développé une stratégie unitaire vis à vis des autres organisations syndicales. C'est une constante dans notre positionnement syndical. Il a été réaffirmé lors de notre précédent congrès.

C'est là notre conception d'un syndicalisme rassemblé. Mais ce rassemblement est conçu pour aller plus loin, plus nombreux ce n'est pas pour se limiter à un niveau de revendication inacceptable, à une stratégie qui nous mène à l'impasse. Tous ensemble ou chacun de son côté ? Contre la politique de ce gouvernement c'est pour moi, comme en 1995, vers le tous ensemble qu'il faut aller. Cela ne se décrète pas, cela se construit, donnons nous les moyens de le faire si nous en avons la volonté.

Souvent la difficulté de l'activité syndicale au quotidien c'est de conjuguer ce qui est de très urgent avec ce qui est indispensable. C'est pourquoi il nous faut parler des luttes et les mener avec détermination mais aussi se préparer aux échéances d'un calendrier électoral. Les élections au CA reviennent tous les ans et il est intéressant de savoir si la présence de la CGT s'y est renforcée. Ce qui est certain c'est qu'elle s'est diversifiée. Alors que nous étions très peu présent en dehors des LP il y a dix ans, notre présence dans les collèges et les lycées s'est renforcée.

Pour les élections paritaires ce n'est pas tous les ans mais tous les 3 ans. Les prochaines auront lieu en décembre 2008 et il nous faut déjà y penser. Cela sera l'objet de d'un atelier cet après midi. Les résultats des élections 2005, pour les différents corps, certifiés, PLP etc... pour l'académie de Versailles sont regroupés dans un document qui vous a été remis ce matin avec votre pochette. Le rapport d'activité rappelle que nous avons obtenu 2054 voix en très légère augmentation. Nous sommes la première organisation chez les PLP, loin devant le SNETAA. Mais nous n'avons aucun élu ailleurs, ni de représentation au Comité Technique Paritaire Académique. Par contre le sden 91 est représenté au CTPD de l'Essonne grâce aux voix recueillies par la liste instit et PE de ce département en 2005, liste que nos camarades déposent depuis déjà de nombreuses années. L'objectif doit être clair pour 2008, nous devons déposer des listes dans tous les corps du premier et du second degré. Les enjeux en terme de statut dans les années qui viennent sont importants, le paritarisme doit être clairement défendu. Nous devons donc dans la campagne qui vient réaffirmer notre attachement aux droits statutaires de la Fonction publique qui préserve l'égalité de traitement de tous les fonctionnaires dans leur carrière, une relative indépendance face à leur hiérarchie.

Un débat a été lancé sur la constitution des listes, éventuellement unitaires avec Sud Education. Je ne veux pas anticiper, de cette tribune, la discussion que nous aurons. Plusieurs camarades ont fait parvenir des contributions, elles sont dans les documents de travail. Les avis des uns et des autres, évidemment différents ou nuancés pourront s'exprimer. Nous devons dégager des axes de travail pour la période à venir et mandater la nouvelle direction académique pour préparer et mener cette campagne électorale. Il y aura du travail pour tout le monde et l'expérience nous permet d'affirmer qu'il faut s'y prendre un an à l'avance.

Je voudrais pointer quelques éléments qui pourront, je l'espère, être repris dans le cadre du débat sur la vie syndicale, débat que nous aurons de façon spécifique vendredi après midi.

Notre organisation s'est structurée depuis plus de 20 ans en syndicats départementaux qui sont les clés de voûte du syndicalisme enseignant cgt. Mais qui doit aujourd'hui relayer les informations auprès des militants, auprès des syndiqués entre le sden et l'uasen ? Comment ne pas empiéter sur l'autonomie et les décisions des sdens tout en dynamisant les luttes ? Les problèmes se posent-ils dans des termes équivalents pour tous les sden ?

Notre participation aux différentes instances syndicales, Conseil National de l'Union, congrès Unsen, congrès de la FERC, congrès de l'UGICT et au congrès confédéral a été remplie en fonction des mandats qui nous étaient attribués. L'union académique participe normalement à la vie de l'Unsen-cgt. Peut-on faire le même constat en ce qui concerne la vie syndicale dans les UD ou dans les UL ? Il y a certainement du mieux dans la dernière période notamment pour les sden 91 et sden 95.

Les pratiques des sdens et des UD sont différentes mais il faut réaliser le manque à gagner que représente notre trop faible investissement dans ces structures syndicales

interprofessionnelles locales ou départementales pour des batailles comme celle de l'Ecole ou celle des retraites.

Sur deux aspects le bilan est positif.

Il s'agit de la publication du journal académique « Le courrier » et de notre site internet. Deux éléments essentiels pour notre développement.

Sur le journal : sa publication est aujourd'hui régulière. Nous avons réussi à mettre en place un tout petit comité de rédaction. Des camarades répondent à nos sollicitations lorsque nous insistons, les choses évoluent lentement, mais il n'y a pas encore de prise en compte suffisante dans l'activité des sden de cette dimension publication. Il serait concevable de prévoir une ou deux pages réservées à l'activité des sden dans le journal. Il pourrait s'agir de comptes-rendus d'action, de réflexions de sections ou d'initiatives départementales qui intéressent aussi les camarades des autres sden et peuvent donner des idées.

En janvier 2004, lors du dernier congrès cela ne faisait que 2 mois qu'existait le site Internet de notre syndicat. Mais comment a-t-on pu faire avant qu'il existe ? C'est ce que tout le monde se dit aujourd'hui. Un grand merci à ceux qui en sont à l'initiative et à celui qui y consacre une bonne partie de son temps, je pense évidemment à Jean-Pierre...merci aussi à Véro qui le supporte ! Nous aurons droit demain à une petite démo.

Nous devons également parler cet après-midi de RESF, un moment spécifique est prévu avec Richard, et demain parler de formation syndicale, de trésorerie, je ne développe pas pour ne pas être trop long.

Je terminerai ce rapport, comme je l'ai fait il y a 4 ans, comme Anne-Marie l'a fait avant moi, comme peut-être le ou la prochaine secrétaire académique le fera....on verra dans 4 ans, ... par les aspects de syndicalisation.

Pourquoi débattre d'orientation et de revendications syndicales, de lendemains qui chantent, si nous ne nous donnons pas les outils pour gagner ?

L'Uasen cgt Versailles, la CGT Educ'action Versailles, qui sera je l'espère notre dénomination officielle prochainement, est en progression mais cette progression est faible. Nous n'avons pas atteint l'objectif de 1000 syndiqué(e)s que nous nous étions fixés. C'était un objectif ambitieux mais réaliste. Pour le prochain congrès il sera atteint, je l'espère, c'est le défi que nous pouvons nous lancer. Les premières semaines de cette nouvelle année scolaire sont plutôt prometteuses en terme de demandes d'adhésions, il y en a eu 30 rien que dans le 91 depuis cette rentrée.

Le congrès c'est l'occasion de confronter des pratiques et de voir dans le sden voisin ce qui fonctionne bien. Nous avons tous ici le souci d'avancer collectivement au niveau de l'académie. A nous de réfléchir sur l'aide que nous pouvons apporter aux syndiqués et aux militants des autres sden. Mary-Pierre aura demain, sur ces questions de syndicalisation, l'occasion de vous en dire beaucoup plus avec la rigueur scientifique et l'efficacité que nous lui connaissons.

Il n'y a pas de remède miracle à la syndicalisation. Ne soyons pas frileux, n'hésitons pas à proposer l'adhésion mais c'est par l'activité du syndicat et par son efficacité que nous attirerons de nouveaux collègues. Merci de votre attention et place au débat.

Alain VRIGNAUD cosecraire académique